



Vous avez suivi les suggestions formulées dans les précédents JAM ! et votre jardin commence à devenir un lieu propice à l'accueil de toute une série d'espèces animales et végétales ? Ne vous arrêtez pas en si bon chemin ! Dans cette édition, nous vous présentons un aménagement aux multiples fonctions : la mare.

Nos conseils nature au jardin : **LA MARE, véritable réservoir de biodiversité**



UNE MARE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

D'origine naturelle ou artificielle, les mares sont de petites nappes d'eau stagnante qui peuvent être permanentes ou temporaires. Leur étendue est variable ; les plus grandes atteignant une superficie maximale d'environ 5000 m². Quant à leur profondeur, elle ne dépasse généralement pas les deux mètres, ce qui permet à toutes les couches d'eau d'être soumises au rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner dans le fond de la mare.

UN MILIEU BOUILLONNANT DE VIE

À la croisée des mondes aquatiques et terrestres, ces petites zones humides possèdent une riche biodiversité. Elles accueillent bon nombre de végétaux et d'animaux qui s'y réfugient, y trouvent leurs vivres et s'y reproduisent. En effet, amphibiens, libellules, mollusques, crustacés, insectes et plantes aquatiques cohabitent par dizaines dans ces pièces d'eau.

La mare a donc un intérêt majeur pour la faune et la flore, mais offre

également des services autres. En plus d'embellir votre cadre de vie, ces bassins ont par exemple la capacité de capter le carbone dans l'atmosphère et de le stocker. Ils peuvent aussi, à l'image de petits lagunages, avoir un rôle d'épuration d'eau. Par ailleurs, en cas d'intempéries, les mares permettent de récolter les ruissellements et de servir de lieu d'absorption d'eau.

NOS ASTUCES POUR LA RÉALISATION

1 Les endroits opportuns pour le creusement d'une mare :

- les fonds de terrains, accumulant les écoulements d'eau ;
 - les lieux de résurgence ;
- les endroits situés à proximité d'une nappe souterraine ;
- les zones où le sol est argileux en profondeur et ainsi plus étanche.

Qui plus est, si vous parvenez à placer votre mare non loin d'une haie, d'un mur en pierre sèche, d'une friche, d'un boisement ou d'un terrain non cultivé, vous enrichirez son fonctionnement et permettrez à de multiples espèces de s'y établir.

2 Les pièges à éviter :

- **L'empoisonnement** : la faune s'installera d'elle-même dans votre mare. Inutile d'y mettre des poissons, ceux-ci sont beaucoup trop voraces.
- **Une forte inclinaison des berges** : des berges trop pentues empêchent la faune aquatique de sortir aisément de la mare et rendent l'implantation de la végétation plus difficile. Privilégiez des pentes douces (5 à 15%) sur certaines parties de vos berges.
- **L'invasion végétale** : les plantes aquatiques sont indispensables à la mare notamment par leur apport en oxygène. Toutefois, un excès de croissance végétale peut être nocif, car il empêchera la lumière d'atteindre l'eau. Un minimum d'un tiers de la surface de votre mare doit rester exempt de cette flore. Il nécessite donc d'enlever les plantes en excès (entre début septembre et fin octobre) sans pour autant dévégétaliser complètement votre pièce d'eau.

